



RÈGLEMENT DES COURSES DE SCHERWILLER

1- Déroulement des courses

Les courses de Scherwiller sont organisées par l'Athlétic Club Centre-Alsace et sont déclarées au calendrier départemental des courses « hors-stade » régi par le comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin.

Elles sont composées de 5 épreuves :

- **Animations jeunes**

Les animations jeunes sont composées de courses à destination des enfants nés en 2011 et après. Les épreuves se déroulent dans les rues de Scherwiller en 1, 2 et 3 boucles avec les zones « DÉPART et ARRIVÉE » situées place Foch et rue de l'École ou se trouve également le village course.

Pour les catégories Éveil Athlé et Poussins, il n'y a pas de classement ni de chronométrage, conformément à la réglementation fédérale. Une récompense est offerte à tous les participants de ces deux catégories.

Pour la catégorie Benjamins, l'épreuve est chronométrée et les participants sont classés.

Les distances à courir sont les suivantes :

- Éveil Athlé – U10 (nés en 2015 ou après) : 1 boucle de 550m
- Poussins – U12 (2013-2014) : 2 boucles soit 1100m
- Benjamins – U14 (2011-2012) : 3 boucles soit 1650m, chronométré.

- **5km du Riesling**

Le 5km du Riesling est une course sur route, sans dénivelé et non mesurée officiellement. Elle se déroule sur routes et chemins goudronnés en sol dur et homogène (pistes cyclables, chemins piétons), empruntant des voies du domaine public ouvertes à la circulation publique. De ce fait, tout participant est tenu de respecter la réglementation s'appliquant à la circulation sur ce type de voies, dont le code de la route ainsi que tout arrêté délivré par les autorités compétentes.

Elle est ouverte aux personnes nées en 2010 et avant. L'épreuve se déroule en 1 boucle avec les zones « DÉPART et ARRIVÉE » situées place Foch et rue de l'École ou se trouve également le village course.

- **Circuit de l'Ortenbourg (13,6km 350D+)**

En raison de la présence de rapaces en période de nidification sur le site du château, nous devons changer le parcours afin de respecter le calme de nos amis les oiseaux.

Le Circuit de l'Ortenbourg est une course de montagne, empruntant alternativement des routes goudronnées, des chemins en sol dur et homogène, et des chemins de randonnée de montagne pouvant avoir une forte déclivité, mais restant dans le cadre des itinéraires de courses de montagne définis par la FFA. La longueur du parcours mesure approximativement 13,6km (non mesurée officiellement). Le dénivelé positif de l'épreuve est d'environ 350m.

Le Circuit de l'Ortenbourg est support des championnats de courses de montagne du Bas-Rhin et fait partie du challenge court du Trophée des Vosges.

L'épreuve se déroule en 1 boucle avec les zones « DÉPART et ARRIVÉE » situées rue du Maréchal Joffre et rue de l'École où se trouve également le village course.

- **Formule Duo Mixte (H et F) pour le 5km du Riesling et le Circuit de l'Ortenbourg (13,6km)**

Le 5km du Riesling et le Circuit de l'Ortenbourg peuvent être courues en formule Duo Mixte (H et F) Un classement spécifique pour chaque course sera établi dans cette formule.

Les participants doivent remplir les conditions nécessaires pour participer (licence, certificat médical), et doivent composer un duo mixte uniquement.

Les candidats participant en duo mixte devront réaliser l'épreuve côte à côte et passer la ligne d'arrivée en même temps. Les équipes ne respectant pas ces conditions ne seront pas classées. Les épreuves se déroulent en 1 boucle chacune avec les zones « DÉPART et ARRIVÉE » situées place Foch, rue du Maréchal Joffre et la rue de l'École où se trouve également le village course.

- **Trail des 6 Rochers (~~35km, 1400D+~~)(32km 1300D+)**

En raison de :

- 1) la présence de rapaces en période de nidification sur le site du château,
 - 2) de 2 évènements se déroulant le même jour dans le massif du Bernstein,
- nous devons changer le parcours afin de respecter le calme de nos amis les oiseaux et le partage de lieux publics.

Vous gagnez 3km et 150 D+ par rapport au parcours initial de cette nouvelle édition. De quoi prendre l'apéro plus vite au cœur de Scherwiller

Cette course se déroule à 85% sur des chemins ou des sentiers qui traversent la forêt domaniale du Bernstein, passant par 6 rochers emblématiques. Cet espace naturel étant sensible, il est impératif que le comportement de chacun s'inscrive dans le respect des lieux traversés.

Cette épreuve chronométrée se réalise sur un parcours de 35km (non mesuré officiellement) pour approximativement 1400m de dénivelé positif avec ses nombreux singles, essentiellement en forêt parcourant des rochers emblématiques et des châteaux du circuit des châteaux d'Alsace.

Le Trail des 6 Rochers fait parti du challenge long du Trophée des Vosges (<https://www.trophee-des-vosges.com/>) et des courses UTMB Index (<https://alsacegrandest.utmb.world/fr/discover/UTMB-Index-Races>). **Attention à partir de cette année**, l'épreuve se déroule en 1 boucle avec les zones « DÉPART et ARRIVÉE » situées à l'intersection de la place Foch, dans la rue du Maréchal Joffre et la rue de l'École où se trouve également le village course.

! Attention ! Dans le respect de protection de nos sentiers, et conformément aux engagements pris avec les autorités les bâtons ne sont pas autorisés sur le Trail des 6 Rochers

2- Organisation

L'organisation est assurée par les membres de l'Athlétic Club Centre-Alsace (ACCA), club affilié à la FFA, et son équipe de bénévoles.

3- Inscription



Les inscriptions s'effectuent **exclusivement** par internet sur le site <https://acca-athle.fr/courses-de-scherwiller/> avec paiement sécurisé et confirmation immédiate par mél jusqu'au jeudi 23 mai 2024 23h59. **Il n'y aura donc pas d'inscription sur place.**

Les licenciés FFA sont contrôlés automatiquement via la plateforme d'inscription.

Tous les autres coureurs devront sur la plateforme d'inscription soit :

- Déposer un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an à la date de la course,
- Renseigner/déposer le nouveau formulaire de « Parcours Prévention Santé FFA »

Les frais internet sont **ENTIÈREMENT** pris en charge par les participants.

- Les demandes d'annulation et de remboursement se font à partir de la plateforme d'inscription de Chrono Compétition. À partir du 26 avril, il n'y aura plus de remboursement d'annulation.
- Les demandes de transfert d'épreuve ou de dossard sont à faire remonter à l'organisateur via la plateforme d'inscription.
- **Exceptionnellement, il sera possible de faire des inscriptions sur place pour les Animations Jeunes.**

- **Deux tarifs d'inscription :**

1) Tarifs réservés aux pré-inscriptions

- Animations Jeunes : 3€
- 5km du Riesling solo : 8€
- 5km du Riesling duo mixte : 14€
- Circuit de l'Ortenbourg solo : 15€
- Circuit de l'Ortenbourg duo mixte : 25€
- Trail des 6 Rochers : 35€

2) Tarifs majorés pour toutes inscriptions à partir du 26 avril 2024

- Animations Jeunes : 5€
- 5km du Riesling solo : 13€
- 5km du Riesling duo mixte (H et F) : 19€
- Circuit de l'Ortenbourg solo : 20€
- Circuit de l'Ortenbourg duo mixte (H et F) : 30€
- Trail des 6 Rochers : 45€

4- Participation

La compétition est ouverte à toutes et à tous à partir des catégories d'âge suivantes :

- 5km du Riesling : à partir de la catégorie Minime U16 (2009-2010)
- Circuit de l'Ortenbourg : à partir de la catégorie junior U20 (2005-2006)
- Trail des 6 Rochers : à partir de la catégorie espoir U23 (nés en 2004 et avant)

Concernant les Animations Jeunes, pas d'âge minimum requis. La seule condition est que l'enfant soit capable de courir la course en autonomie, **sans accompagnant**.

Les participants du Circuit de l'Ortenbourg et du Trail des 6 Rochers doivent être bien entraînés pour ce type d'épreuve.

5- Horaires

- **Trail des 6 Rochers (T6R)**



Départ rue du Maréchal Joffre à proximité de la place Foch et du village course de la rue de l'école.

07H45 Briefing course **sur ligne de départ**

08H00 Départ

- **2 barrières horaires.**

- Une barrière horaire Km 17, à la Maison Forestière Willerpfad sera mise en place à 11H00. L'organisateur prévoit une navette pour ramener, sur le lieu d'arrivée, les coureurs abandonnant la course ou hors délai.



- Une barrière horaire Km 26, avant la montée du Kastelberg sera mise en place à 12h15

- Les concurrents qui passeront après l'horaire défini se verront retirer leur dossard. Ils seront alors hors course et ne seront plus sous la responsabilité de l'organisateur. L'organisateur prévoit une navette au départ de ces points pour ramener, sur le lieu d'arrivée, les coureurs abandonnant la course ou hors délai.

- **Animations Jeunes**

Place Foch, à proximité du village course de la rue de l'École

Eveil Athlé Féminines (EAF) : départ à 12h00,

Eveil Athlé Masculins (EAM) : départ à 12h10,

Poussines (U12) : départ à 12h20,

Poussins (U12) : départ à 12h30,

Benjamins (U14) / Benjamines (U14) : départ à 12h40.

- **5km du Riesling**

Départ à 10h30, place Foch, à proximité du village course de la rue de l'École

- **Circuit de l'Ortenbourg**

Départ à 9h00, rue du Maréchal Joffre à proximité de la place Foch et du village course de la rue de l'École

6- Récompenses

Pour le T6R, Le circuit de l'Ortenbourg :

- Les 5 premières femmes et les 5 premiers hommes du scratch

Pour le 5km du Riesling :

- Les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes du scratch
- Les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes de la catégorie Minime
- Les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes de la catégorie Cadet

Pour les Duo Mixte :

- Les 3 premiers Duo Mixte du 5km du Riesling et du Circuit de l'Ortenbourg

Challenges :

- ~~Challenge montagne : trophée pour 1^{er} homme et 1^{ère} femme en raison du changement de parcours~~
- Challenge groupe : Un lot pour le groupe le plus représentatif

Horaires de remise des récompenses :

- Animations Jeunes : juste après chaque course
- À partir de 12h30
- Présence obligatoire. Aucune récompense ne sera remise avant.

Pour chaque course : l'ensemble des participants recevra également un lot :

- Animations Jeunes : une médaille à l'arrivée
- 5km du Riesling : Un lot
- Circuit de l'Ortenbourg : Un lot
- T6R : un lot de notre partenaire INTERSPORT pour les 150 premiers inscrits

7- Ravitaillements

Pour l'ensemble des courses, un ravitaillement est prévu à l'arrivée.

- **5km du Riesling**

Ravitaillement uniquement à l'arrivée.

- **Circuit de l'Ortenbourg**

Un poste de ravitaillement sera installé aux environs du km 6 de la course. De plus, des postes d'épongeage et de rafraîchissement, où uniquement de l'eau sera fournie, pourront être installés plus fréquemment si les conditions climatiques l'imposent.

- **Trail des 6 Rochers**

Des postes de ravitaillements seront installés aux environs du km 17 (liquides et solides) et du km 26 (liquides et solides) de la course. De plus, des postes d'épongeage et de rafraîchissement, où uniquement de l'eau sera fournie, pourront être installés plus fréquemment si les conditions climatiques l'imposent.

Attention ! Dans le but de préserver l'environnement, il n'y aura aucun gobelet sur les ravitaillements. Les participants devront se munir de leur propre gobelet.

Respectez l'environnement en pensant à jeter vos emballages de barres dans les poubelles mis à disposition sur le ravitaillement et à l'arrivée.

Les ravitaillements hors zones sont interdits, tout comme le rejet de débris sur le parcours. Tout coureur ne respectant pas ces règles pourra être disqualifié.

8- Dossards

- Les dossards personnalisés seront réalisés pour toutes les inscriptions faites jusqu'au 08 mai 2024, pour toutes les courses.
- Le retrait des dossards s'effectuera au niveau du village course (11, rue de l'École) le jour de la course, le 26 mai 2024 à partir de 6h30.

- Il sera possible de récupérer les dossards à la maison des associations à Scherwiller (11, rue de l'École) le samedi 25 mai 2024 à partir de 16h00.
 - Si le dossier est complet, chaque participant pourra retirer son dossard sur présentation de son justificatif d'inscription,
 - Si le dossier est incomplet, le participant devra **impérativement** présenter une copie de l'original du certificat médical datant de moins de 1 an à la date de la course ou de sa licence ou du document PPS (en vigueur à partir du 1^{er} avril 2024).
 - En cas de non présentation d'une des pièces décrites ci-dessus le dossard ne sera pas délivré.
 - Le dossard doit être visible dans son intégralité tout au long de la course, porté sur la poitrine ou le ventre et interdit dans le dos ou sur le sac à dos.
 - Toute personne ne respectant pas ces critères ou disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.
- L'organisateur ne fournit pas d'épingles.
 - L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.

9- Matériel obligatoire

Pour le T6R, vous évoluerez en nature et terrain accidenté, avec une météo pouvant être changeante. Du matériel est donc obligatoire pour des questions de sécurité :

- Couverture de survie,
- Téléphone chargé,
- Réserve d'eau de 1,0L minimum,
- Réserve alimentaire,
- Gobelet personnel (aucun gobelet sur les ravitaillements).
- Bâtons interdits

L'organisateur se réserve le droit d'étendre cette liste en fonction des conditions météorologiques et climatiques. Les coureurs seront avertis via la page Facebook et le site internet.

10- Assistance aux coureurs

Pour des raisons évidentes d'équité, mais également de sécurité, aucun coureur ne pourra bénéficier d'assistance à la course (sauf demande explicite à l'organisateur et hormis nécessité jugée par l'organisateur pour raison de santé) sous quelque forme que ce soit. Sont donc notamment interdits les accompagnateurs à pied et/ou vélo (même sur une portion réduite du circuit), les animaux pouvant tracter le coureur et/ou gêner les autres participants et tout véhicule en dehors des véhicules prévus par l'organisateur.

Concernant les courses en duo mixte, les moyens de traction entre les deux coureurs sont également interdits.

Conformément au règlement sportif de la FFA, les radios, lecteurs de cassettes ou cd, téléphones portables (sauf s'ils ne sont pas utilisés en courant) ou équipements similaires permettant de diffuser de la musique ou d'autres bandes sonores sont interdits.

Tout coureur ayant bénéficié d'une assistance non autorisée pourra se voir éliminé de la course par l'organisateur.

11- Assurances

Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé. Cependant il incombe aux participants non licenciés de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

Conformément à la réglementation, l'organisateur souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants des courses.

12- Sécurité

L'organisateur est garant de la sécurité de l'ensemble des intervenants de la manifestation :

- Membres de l'organisation, licenciés et bénévoles ;
- Prestataires ;
- Employés des collectivités publiques ou territoriales utilisés pour la manifestation ;
- Coureurs ;
- Public.

Les objectifs sont :

- D'éviter la survenance d'un accident par la mise en place de mesures de protection adéquates ;
- De maîtriser et de limiter les conséquences d'un éventuel accident.

L'organisateur est responsable de la coordination des mesures de protection et d'intervention. En vue de définir un parcours offrant le maximum de sécurité aux participants, l'organisateur consultera avant l'épreuve les services compétents (préfecture, municipalité, police, gendarmerie, protection civile, météo ...) et informera, par tout moyen à sa disposition, les participants de conditions météorologiques et climatiques particulières ou exceptionnelles susceptibles d'entraîner de graves troubles de santé (température élevée, température ressentie très basse, imminence de précipitations importantes ou d'orage).

Les coureurs et le public devront respecter les consignes données par l'organisateur relatives à la sécurité. En aucun cas la responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée si ce dernier doit prendre, pour des raisons de sécurité, la décision d'annuler ou de modifier toutes ou parties des épreuves.

13- Chronométrage

Le chronométrage des courses sera assuré à l'aide de puces électroniques par la société Chrono compétition.

Pour le T6R, un chronométrage intermédiaire aura lieu au niveau du ravitaillement du kilomètre 17.

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir l'organisateur et lui remettre son dossard et sa puce de chronométrage (abandon possible aux différents ravitaillements, à un poste de contrôle (signaleurs) ou à l'arrivée.

Concernant la course 5km du Riesling et le Circuit de l'Ortenbourg en duo mixte, le temps retenu sera celui du couple, les deux coureurs devant franchir la ligne d'arrivée ensemble.

14- Après courses et résultats

Les classements seront affichés (si les consignes sanitaires le permettent) et disponibles sur internet en soirée (notamment sur www.le-sportif.com et sur <https://coursesdescherwiller.fr/>).

Ils seront également disponibles dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme : <https://www.athle.fr/> et du Trophée des Vosges : <https://www.trophee-des-vosges.com/>

WC Femmes : situés sous le préau Nord au fond de cour de la Maison des Associations

WC Hommes : situés sous le préau Sud au fond de cour de la Maison des Associations

WC F, H et PMR : situés côté Sud de l'église au droit de l'accès au presbytère

Douches : pas disponibles

15- Annulation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries ou alertes météo ...). En cas d'annulation, les inscriptions seront automatiquement transférées pour l'édition suivante. Dans ce cas, et uniquement dans ce cas, les coureurs pourront obtenir le remboursement de leurs dossards (hors frais de gestion du site <http://le-sportif.com>) s'ils en font la demande écrite à l'adresse : ACCA – 12 rue Louise WEISS – 67600 SÉLESTAT.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Tout participant dont le comportement sera en contradiction avec ce règlement fera l'objet d'une exclusion de la course.

En raison de l'incertitude que provoque le COVID19, il a été décidé de se donner toutes les chances de notre côté pour maintenir l'évènement.

Si la crise sanitaire amenait à l'annulation de la course, il serait proposé soit le remboursement intégral de l'inscription hors frais de gestion du site <http://le-sportif.com> soit le report de l'inscription sur la prochaine édition soit un don à l'association organisatrice

16- Mesures sanitaires

Les règles gouvernementales et préfectorales en vigueur au moment de la course seront appliquées.

En fonction des consignes sanitaires, il est possible que le port du masque soit nécessaire dans les zones à forte affluence (retrait des dossards, zone de départ, zone d'arrivée). Il pourra être enlevé pour la pratique sportive.

17- Contrôles / Dopage

Des points de contrôle sont établis par l'organisateur afin d'assurer la régularité de l'épreuve. Le non pointage d'un coureur à l'un de ces points de contrôle entraînera sa disqualification

Un contrôle anti-dopage pourra être effectué. A ce titre, un local sera mis à disposition en cas de contrôle.

18- Droit à l'image

Les participants autorisent l'organisateur à utiliser leur image pour tout support concernant l'évènement à des fins promotionnelles (sites internet et brochures).

Le participant autorise à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de son image au profit de l'organisateur. Conformément aux dispositions de la loi dite « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, l'organisateur informe les participants que les résultats sont

publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la fédération française d'athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à cette publication, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse cil@athle.fr.

19- Règles de bonne conduite

L'organisateur attire l'attention des concurrents sur :

- le respect de l'environnement,
- le respect des bénévoles, des promeneurs et des riverains.
- Ne pas jeter de déchets sur le parcours.
- Ne pas s'écarter des parcours.
- Aucun ravitaillement extérieur à l'organisation n'est autorisé.

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent :

- Aide extérieure de toute nature.
- Non-respect du parcours et des postes de contrôle.
- Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)
- Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent.
- Avis du service médical.